

Madame Marliana **Demuth Iijas**, à Epalinges ;
Messieurs Walmar **Isler** et Erol **Demuth**, ses enfants ;
Madame Arlette **Demuth**, à St-Margrethen, ses enfants Gerson et
Désirée et sa petite-fille Adeline ;
Madame et Monsieur Violette et Rudi **Habegger**, à Winterthur ;
Monsieur et Madame Hermann et Lily **Luder** et leurs enfants Dominique
et Sylvie, à Foucherans, en France ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur et tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Ernest DEMUTH

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, cousin, enlevé brusquement à leur tendre affection, le 14 août 2012, dans sa 78ème année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille selon les vœux du défunt.

Ernest a reposé à la Chapelle St-Roch, à Lausanne.

Adresse de la famille : chemin du Bois-de-Ban 42, 1066 **Epalinges**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.